

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

EDUCATION

03

SOCIAL

01

TRANSPORT

03

ADMINISTRATION

24

ECONOMIE

04

RURAL

04

COMMUNICATION

01

ENERGIE

01

N° 2554

9 Mai 2022

9 May 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	026/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 026/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 065/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES YOUPWE, DEIDO ET BONAMOUSSADI DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 & SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
2	Reference	05/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2022 DU 06/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	31-05-2022
3	Reference	007/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 05 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINRESI/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
4	Reference	00002911/DAG/DG/PAD DU 27/04/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 00002911/DAG/DG/PAD DU 27/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2022 DU 14 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DU PORT DE DOUALA/BONABERI. -
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
5	Reference	011/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°011/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAUX ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LE CANTON WOURI BWELE ET WOURI BOSSUA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference ADDITIF N°01 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 08 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER AUTOCOPIANT ET DES ENCREES SECURISEES A LA SOPECAM.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

7	<p>Reference 00002/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°00002/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION DES GUIDES D'ÉLABORATION ET D'ÉVALUATION DES ETUDES RELATIVES AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUES LOCAUX, EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

8	<p>Reference 010/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 05 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

9	<p>Reference 026/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 026/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 065/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES YOUPWE, DEIDO ET BONAMOUSSADI DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 & SUIVANTS</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

10	<p>Reference 1 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 027/ASMI/MINADER/PADFAII/CN/RAF/SPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE TOTALE EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 150 HA NETS DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS RIZICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAĪKAĪ POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES PHASE II</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

11	<p>Reference 008/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°008/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOO VETERINAIRE DE BONEPOUPA- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	149/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 149/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 26 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003728/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 1ER SEPTEMBRE 2021 POUR CONTRÔLE GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OBALA-NANGA EBOKO-BOUAM (RN1), LOT 3 : NDING-MBGABA (40,460 KM), VOIRIE DE MINTA (1,5 KM) ET LE PROLONGEMENT DE MBGABA-MBET (9 KM).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
13	Reference	002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002 RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°003 /AONO/C/DMTG/SG/CIPM/2022 DU 22-MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉCOLES DE LA COMMUNE DE DOUMANTANG, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE REST(LOT N° 1: EP BILINGUE DE DOUMANTANG, LOT N° 2: EP DE NGODOUMOU)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
14	Reference	002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 RELATIF A L'AVIS D' APPEL D' OFFRE N°002/AAONO/C.DMTG/SG/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DES DIGUES DE SALLE ET BAMEKOK (600ML) SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE DOUMANTANG – SALLE – NGANDAME ; D'OUVERTURE ET /OU D'ENTRETIEN DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUMANTANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
15	Reference	011/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 04/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 011/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MAIRIE, LA FOURRIÈRE MUNICIPALE ET LA RÉSIDENCE DU MAIRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-05-2022
16	Reference	605 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 605 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE/REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LE DEPARTEMENT DU FAKO, RGION DU SUD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference 007/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A MASSOUMBOU (LOT1) ET A SOUE (LOT2) DANS L. COMMUNE DE YABASSI. COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

18	<p>Reference 00002911/DAG/DG/PAD DU 27/04/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 00002911/DAG/DG/PAD DU 27/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2022 DU 14 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DU PORT DE DOUALA/BONABERI. -</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 618/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 618/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 26 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 31/01/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONCONS DU RESEAU ROUTIER NATIOANL (PROGRAMME 2022).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference 011/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAUX ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LE CANTON WOURI BWELE ET WOURI BOSSUA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference 003/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AAONO/CM/SG/ST/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE BAZZAMA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 06-06-2022</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

22	<p>Reference 00003/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°00003/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°008/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE LA REHABILITATION DE L'ASCENSEUR DU MINDEL MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

23	<p>Reference 07/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°007/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A MASSOUMBOU ET A SOLLE- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

24	<p>Reference 006/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°006/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE 6KM BANYA I (EGLISE EEC) -SITE DE L'ISH DANS LA COMMUNE DE YABASSI (PHASE 1) --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

25	<p>Reference 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET AMENAGEMENT DE L'ANCIEN BATIMENT DE LA MAIRIE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 01-06-2022</p>
-----------	---

26	<p>Reference 023/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°023/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 065/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES YOUNWE, DEIDO ET BONAMOISSADI DANS LA VILLE DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

27	<p>Reference 148/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 148/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 26 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTP/ CIPM-TCRI/2022 DU 31/01/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONÇONS DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME 2022).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	0986-22/DAG/DG/PAD DU 27/04/2022 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°0986-22/DAG/DG/PAD DU 27/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2022 DU 14 FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DU PORT DE DOUALA/BONABÉRI. -
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

29	Reference	004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOUBA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-06-2022

30	Reference	003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	N° 003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC UN (01) BLOC DE TOILETTES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKODASSA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-06-2022

31	Reference	06/AONO/MINDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/MINDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR METSENG-NDO DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGAEN PROCEDURE D'URGENCE, LINEAIRE : 10,800 KM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	31-05-2022

32	Reference	004/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 10/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 10/05/2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION SERVICE TRADEX AUTOROUTE YAOUNDE« LOT ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CLIMATISATION - VENTILATION »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-05-2022

33	Reference	0067/AC/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°0067/AC/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 11 AVRIL 2022 RELATIF A LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'ACHAT DU MATERIEL POUR L'INSTALLATION DE TROIS PEPINIÈRES CENTRALES DANS LES LOCALITÉS DE BIYEM, ALANGAN, ENDOM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	008/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOO VETERINAIRE DE BONEPOUPA-COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

35	Reference	56/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./- Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 56/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°05/ AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	006/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 03 FEVRIER 2022 OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE 6KM BANYA I (EGLISE EEC)-SITE DE L'ISH DANS LA COMMUNE DE YABASSI (PHASE 1) --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

37	Reference	009/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 POUR LA REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUES DU VILLAGE BONABA (AXE NKONGMALANG-BONABA) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

38	Reference	010/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE BONEPOUPA 3 - MAMBA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [004/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/M/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/M/2022 DU _06/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE A DOUBLE ENTREE SUR LA RIVIERE TOUNGOU A WALDE GORI DANS LA COMMUNE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 06-06-2022

40

Reference [ADDENDUM N°1](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDENDUM N°1 PORTANT MODIFICATIONS DES DISPOSITIONS DU POINT 9 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES ET DU CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 003/AOIO/MINISANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREEE D'ACTION POUR LES REGIONS ET DU SUD (EN TROIS LOTS).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

41

Reference [619/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 619/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 26 AVRIL 2022, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 003728/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 1ER/09/2021 POUR LE CONTRÔLE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OBALA - NANGA EBOKO-BOUAM (RN1), LOT 3 : NDIING-MBGABA (40,461 KM), VOIRIE DE MINTA (1,5 KM) ET LE PROLONGEMENT DE MBGABA-MBET (9 KM).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

42

Reference [009/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°009/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION DE NDOGBELE- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

43

Reference [002/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCHOOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE LETTA DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference	001/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-06-2022

45	Reference	008/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 05 MAI 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/MINRESI/CIPM/2022 DU 23 MARS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

46	Reference	062/COPIL/PAREC/UCG/SPM/05-2022 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTEN°002/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/04-2022 DU 11 AVRIL 2022 RELATIVE A LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DU MAGAZINE SEMESTRIEL DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) POUR L'ANNEE 2022 (PAREC)ADDITIF 1 N°062/COPIL/PAREC/UCG/SPM/05-2022 DU 09 MAI 2022DEMANDE DE COTATIONS :
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

47	Reference	013/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0013/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LA REALISATION DE LA MISSION D'ASSISTANCE A LA STRUCTURATION ET A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE THERMIQUE AU PORT DE KRIBI.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-06-2022

48	Reference	003/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 10/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 10/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION SERVICE TRADEX AUTOROUTE YAOUNDE, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE -VRD »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-05-2022

49	Reference	010/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE BONEPOUPA 3 - MAMBA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference	144/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 144/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE/RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LE DÉPARTEMENT DU FAKO, RÉGION DU SUD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 DU 06/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 DU 06/05/2022 RELATIF A L'INTERCONNEXION ET AU CÂBLAGE INFORMATIQUE DES GUERITES DES DEPÔTS SCDP DE NSAM-YAOUNDE, DE BAFOUSSAM ET DE BESSENGUE-DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-05-2022

52	Reference	07/AONO/MINDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/MINDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 06/05/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 28 COMPTOIRS AVEC UN MAGASIN POUR LE MARCHE PERIODIQUE DE NDJORE 2 DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	31-05-2022

53	Reference	0012/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0012/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE CONSEIL STRATEGIQUE DU PORT AUTONOME DE KRIBI DANS LA DEFINITION DES MODELES DE GESTION DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) AU PORT DE KRIBI.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-06-2022

54	Reference	009/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°009/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUES DU VILLAGE BONABA (AXE NKONGMALANG-BONABA) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

55	Reference	002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08 (HUIT) BOUTIQUES AU MARCHÉ D'OKOLA (PLACE CENTRE COMMERCIAL) DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

56

Reference [000025/AONO/MINEE/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000025/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDE TECHNIQUE (BET) CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) OUVRAGES DE RETENUES COLLINAIRES DANS LA RÉGION DU NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE EXERCICES : 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-06-2022

57

Reference [195/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 195/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 05 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

58

Reference [009/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°009/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE MATERNELLE D'APPLICATION DE NDOGBELE- COMMUNE DE YABASSI -DÉPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

59

Reference [00000001/AOIO/MINFI/CTR/CSPM/2022 DU 04 MAI 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00000001/AOIO/MINFI/CTR/CSPM/2022 DU 04 MAI 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DE LA CAMEROON WATER UTILITIES (CAMWATER) EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-06-2022

60

Reference [004/CDC/TSD/ITB/22](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 004/CDC/TSD/ITB/22 FOR CONSTRUCTION OF TWO TURKISH TOILETS, TWO PIT LATRINES AND TWO BATHROOMS IN CDC IDENAU PALMS ESTATE OF 27/04/2022 TEL.: 23333 22 51, FAX: 23333 26 80 FINANCED BY THE CDC 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-05-2022

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 026/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 065/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES YOUPWE, DEIDO ET BONAMOISSADI DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°023/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 06/05/2022, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	CREACONSULT SARL <i>B.P. : 11 735 Douala</i> <i>Tel. : (237) 233 426 385</i>	49 998 646	25

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur*, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 6 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MBANDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2022 DU 06/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'exercice budgétaire 2022, le **MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANDJOCK**, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la construction de quatre (04) forages équipés de pompe à motricité humaine dans certains Quartiers de la Ville de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

Les travaux sont regroupés en **quatre (04) lots** selon l'allotissement ci-après :

Lot	Nbre de forage	Département	Arrondissement	Localité	Montant Prévisionnel (Francs CFA)	Financement	Maître d'Ouvrage
1	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	CAMP NOUVEAU	8 500 000	BIP DGD	Maire
TOTAL Lot 1					8 500 000		
2	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	METSIM	8 500 000	BIP DGD	Maire
TOTAL Lot 2					8 500 000		
3	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	MAMBRAT	8 500 000	BIP DGD	Maire
TOTAL Lot 3					8 500 000		
4	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	GARE	8 500 000	BIP DGD	Maire
TOTAL Lot 4					8 500 000		

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes pour chaque forage :

- Les études géophysiques et d'implantation des forages ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le développement, le pompage et les essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie ;
- La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon.

3. Cout Prévisionnel

Trente-quatre millions (34 000 000) de Francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprise.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif total de Trente-quatre millions (34 000 000) de Francs CFA par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022 dont les numéros des lignes d'imputation et les actes d'engagements suivants :

Lot	Nbre de forage	Département	Arrondissement	Localité	Montant Prévisionnel (Francs CFA)	Financement	Imputation Budgétaire
1	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	CAMP NOUVEAU	8 500 000	BIP DGD	56 27 100 02 641144 524113
TOTAL Lot 1					8 500 000		
2	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	METSIM	8 500 000	BIP DGD	56 27 100 02 641144 524113
TOTAL Lot 2					8 500 000		
3	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	MAMBRAT	8 500 000	BIP DGD	56 27 100 02 641144 524113
TOTAL Lot 3					8 500 000		
4	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	GARE	8 500 000	BIP DGD	56 27 100 02 641144 524113
TOTAL Lot 4					8 500 000		

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à **la Mairie de Mbandjock** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Mairie de Mbandjock** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA**, payable auprès de la **Recette Municipale de la commune de Mbandjock** par le présent dossier, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés au à la Mairie de Mbandjock contre récépissé, au plus tard le **31/05/2022 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 05/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 06/05/2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE »

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage ou son représentant pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et certaines compagnies d'assurances agréées dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, suivant le montant contenu dans le tableau ci-après :

Lot	Nbre de forage	Département	Arrondissement	Localité	Financement	Montant de la Caution de soumission en FCFA	Maître d'Ouvrage
1	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	CAMP NOUVEAU	BIP DGD	170 000	Maire
TOTAL Lot 1						170 000	
2	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	METSIM	BIP DGD	170 000	Maire
TOTAL Lot 1						170 000	
3	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	MAMBRAT	BIP DGD	170 000	Maire
TOTAL Lot 1						170 000	
4	01	HAUTE SANAGA	MBANDJOCK	GARE	BIP DGD	170 000	Maire
TOTAL Lot 2						170 000	
TOTAL (1+2+3+4)						680 000	



Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30)** jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **31/05/2022** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Mbandjock (CIPM) dans la salle des actes de la Mairie de Mbandjock. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette représentation par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** +++ :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

a) Pièces non conformes ou incomplètes (**un délai de 48 heures sera accordé aux soumissionnaires pour remplacer question**) ;

b) Non possession en propre ou en location d'un appareil de sondage (Résistivimètre) ;

c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

d) Non possession en propre d'un atelier de forage ;

e) Non satisfaction, au moins, de **90% des critères essentiels** ;

f) Offre financière incomplète ;

g) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

h) Absence d'un sous-détail de prix ;

i) Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **24 critères** essentiels ci-dessous :

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 critères** ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;

La méthodologie d'exécution sur **05 critères** ;

Les références de l'entreprise sur **02 critères** ;

Capacité financière sur **01 critère**.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Mbandjock, Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, est jugée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la
Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique
la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale ARMP
Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute-Sanaga au numéro suivant : 695 38 08 10.

NY



MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**COMMUNIQUE N°007/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 05 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/MINRESI/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- 1) **Autorité Contractante:** Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
- 2) **Maître d'Ouvrage :** Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
- 3) **Objet :** Acquisition et installation du matériel de bureau dans les services centraux du MINRESI.
- 4) **Résultat de l'attribution :**

Candidats	Montant TTC (FCFA)	Délai (Jour)	Rang	Observations
Etablissement OMEGA BP : 9157 Douala	23 164 312	30	1 ^{er}	Offre satisfaisante, attributaire de la Lettre- Commande

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le **MINISTRE**

TCHUINTE Madeleine

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00002911/DAG/DG/PAD DU 27/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2022 DU 14 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DU PORT DE DOUALA/BONABERI. -

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2022 du 14/02/2022 pour les travaux d'entretien de certaines voies du Port de Douala/Bonabéri est déclaré **infructueux**.

Les soumissionnaires sont par conséquent priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

DOUALA le 27 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°011/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAUX ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LE CANTON WOURI BWELE ET WOURI BOSSUA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2020/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL/ du 06 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;

Considérant CONVENTION DE COFINANCEMENT DES MICROPROJETS GUICHET EQUITE N° /2022/LT/PNDP/COMMUNE_YABASSI/DU

Vu le procès-verbal du 25 février 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBA Jean Mirabeau** comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-NKAM/2019 du 28 juin 2019 du Maire de la Commune de Yabassi constatant la composition de la **Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la commune de Yabassi**;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ;

Considérant Le dossier d'Appel d'Offres N° **009/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 Février 2022 POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAUX ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LE CANTON WOURI BWELE ET WOURI BOSSUA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.**

Vu le procès-verbal du 16 Février 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1^{er} L'Entreprise **GLOBAL BUILDING SARL** Tél : **667 77 99 39/691 01 19 80** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative dossier d'appel d'offres sus-rappelé, pour un montant de **9 948 815 (Neuf Millions neuf cent quarante-huit mille huit cent quinze) francs** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**ADDITIF N°01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 08 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER AUTOCOPIANT ET DES
ENCRES SECURISEES A LA SOPECAM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :</p> <p>La date de remise des offres initialement prévue le 09 mai 2022 à 12 heures est reportée au 30 mai 2022 à la même heure. L'ouverture des offres suivra une heure plus tard.</p> <p>Le reste sans changement</p>

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ADDITIF N°00002/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION DES GUIDES D'ÉLABORATION ET D'ÉVALUATION DES ETUDES RELATIVES AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUES LOCAUX, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

11- Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 007, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le 03 MAI 2022 à 13 heures, heure locale, avec la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION DES GUIDES D'ÉLABORATION ET D'ÉVALUATION DES ETUDES RELATIVES AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUES LOCAUX, EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13- Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 03 MAI 2022 à partir de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

LIRE

11- Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 007, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le 12 mai 2022 à 13 heures, locale, avec la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION DES GUIDES D'ÉLABORATION ET D'ÉVALUATION DES ETUDES RELATIVES AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUES LOCAUX, EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13- Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 12 mai 2022, à partir de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 217, Tel 222 22 41 28.

18. Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 6 Mai 2022

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUE N°010/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 05 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- 1) Autorité Contractante: Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
- 2) Maître d'Ouvrage : Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
- 3) Objet : Travaux de réhabilitation du bâtiment abritant le Centre national d'Education (CNE), d'aménagement des VRD et des espaces verts au MINRESI.
- 4) Résultat de l'attribution :

Soumissionnaires	Offre Administrative	Offre technique	Montant TTC Lu (FCFA)	Rabais	Montan TTC Corrigé (FCFA)	Délai (Mois)	Rang
SALAM BUSINESS CORPORATION Sarl BP : 1753 Yaoundé	Conforme	Conforme	318 636 298	/	318 636 298	06	1 ^{er}
MACAM Sarl BP: 3565 Yaoundé	Conforme	Non Conforme	Éliminé pour Non satisfaction d'au moins 27 oui sur 33 des sous-critères essentiels				
Etablissement SIFCAM BP: 8324 Yaoundé	Éliminé pour non éligibilité à la participation au présent Appel d'Offres						

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le **MINISTRE**

TCHUINTE Madeleine

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 026/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 065/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES YOUPWE, DEIDO ET BONAMOISSADI DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°023/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 06/05/2022, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	CREACONSULT SARL <i>B.P. : 11 735 Douala</i> <i>Tel. : (237) 233 426 385</i>	49 998 646	25

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur*, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 6 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 027/ASMI/MINADER/PADFAII/CN/RAF/SPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE TOTALE EN VUE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 150 HA NETS DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS RIZICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAIKAI POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

RECTIFICATIF N° 1 PORTANT HARMONISATION DU JOUR ET DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS

Point	Au lieu de :	Lire :
VII.	Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, et une version Word et scannée desdites Manifestations sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le Lundi, 18 Mai 2022 à 13 heures précises (heure locale).	Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, et une version Word et scannée desdites Manifestations sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le Mercredi, 18 Mai 2022 à 13 heures précises (heure locale).

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Mai 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°008/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOO VETERINAIRE DE BONEPOUPA- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2020/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL/ du 06 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;

Considérant CONVENTION DE COFINANCEMENT DES MICROPROJETS GUICHET EQUITE N° /2022/LT/PNDP/COMMUNE_YABASSI/DU

Vu le procès-verbal du 25 février 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBA Jean Mirabeau** comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-NKAM/2019 du 28 juin 2019 du Maire de la Commune de Yabassi constatant la composition de la **Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la commune de Yabassi**;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ;

Considérant Le dossier d'Appel d'Offres N° 0 **06/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOO VETERINAIRE DE BONEPOUPA- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.**

Vu le procès-verbal du 16 Février 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1^{er} L'Entreprises ci-après : **ETS MULTI SERVICE SYMANG BP :99 YABASSI, TEL 677 27 84 48** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres sus-rappelé pour un montant de **29 997.338 (Vingt-neuf Millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent trente-huit) Francs CFA** pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 149/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 26 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003728/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 1ER SEPTEMBRE 2021 POUR CONTRÔLE GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OBALA-NANGA EBOKO-BOUAM (RN1), LOT 3 : NDING-MBGABA (40,460 KM), VOIRIE DE MINTA (1,5 KM) ET LE PROLONGEMENT DE MBGABA-MBET (9 KM).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;
Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;
Vu Le Dossier Consultation de gré à gré suivant autorisation N°003728/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/EECA du 1er septembre 2021 pour le contrôle géotechnique des travaux de construction de la route Obala-Nanga Eboko-Bouam (RN1), Lot3 : Nding-Mbgaba (40,460 Km), Voirie de Minta (1,5 Km) et le prolongement de Mbgaba-Mbiet (9 km) ;
Vu l'offre du soumissionnaires ;
Vu Le compte-rendu N°L09-2022/CIPM-TCRI du 18 février 2022 relatif à la 9ème session des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures ;
Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N°01/L/MINTP/CIPM-TCRI du 29 mars 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux Construction et de Réhabilitation des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: Le Bureau d'Etudes Techniques dont le nom suit est retenu pour le contrôle géotechnique des travaux de construction de la route Obala-Nanga Eboko-Bouam (Rn1), Lot3 : Nding-Mbgaba (40,460 Km), Voirie de Minta (1,5 Km) et Le prolongement De Mbgaba-Mbiet (9 Km) :

Région	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Centre	Contrôle géotechnique des travaux	LABOGENIE B.P 349 Yaoundé 222 30 30 06	127 368 460	Cent vingt-sept millions trois cent soixante-huit mille quatre cent soixante	Huit (08) mois

Article 2 : Le mandataire du Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Avril 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DOUMAITANG

ADDITIF N°002 RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°003 /AONO/C/DMTG/SG/CIPM/2022 DU 22-MARS 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉCOLES DE LA COMMUNE DE DOUMAITANG, DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE REST(LOT N° 1: EP BILINGUE DE DOUMAITANG, LOT N° 2: EP DE NGODOUMOU)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Mairie de Doumaintang, le 27/04/2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Doumaintang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Mairie de Doumaintang, le 10/05/2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Doumaintang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>A. Critères éliminatoires : a. Offre Administrative 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Lire: Absence caution de soumission égale rejet.</p>

DOUMAITANG le 25 Avril 2022

Le MAIRE

KOUME Honoré

COMMUNE DE DOUMAITANG

ADDITIF N°001 RELATIF A L'AVIS D' APPEL D' OFFRE N°002/AAONO/C.DMTG/SG/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RECHARGEMENT DES DIGUES DE SALLE ET BAMEKOK (600ML) SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE DOUMAITANG – SALLE – NGANDAME ; D'OUVERTURE ET /OU D'ENTRETIEN DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUMAITANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Doumaintang, dans la salle des actes de ladite Commune, le 10/05/2022 à 13 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Doumaintang, dans la salle des actes de ladite Commune, le 10/05/2022 à 12 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).</p> <p>13.1.1. Critères éliminatoires</p> <p>13.1.1.1. Pièces administratives:</p> <ul style="list-style-type: none">a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;b) Fausse déclaration ;c) Pièce falsifiée ou non authentique. <p>13.1.1.2. Offre technique:</p> <ul style="list-style-type: none">a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;b) Fausse déclaration ;c) Pièce falsifiée ou non authentique ;d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » telle qu'elle est prescrite par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;e) Non obtention de dix-huit (18) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels. <p>13.1.1.3. Offre financière:</p> <ul style="list-style-type: none">a) Offre financière incomplète ;b) Pièces non conformes ;c) Omission d'un prix unitaire quantifié ;d) Absence d'un Sous-Détail d'un prix unitaire quantifié ; <p>13.1.2. Critères essentiels:</p> <p>Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Personnel d'encadrement 12critères) ;b) Moyens matériels (09 critères) ;c) Références (02 critères);d) Chiffre d'affaires sur la patente en cours de validité de quinze millions (15 000 000) FCFA ou plus (01 critère);e) Attestation de solvabilité financière de dix millions (10 000 000) FCFA ou plus par lot postulé (01 critère), devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances

2	Critères d'évaluation
	Lire plutot <u>LIRE</u> : Absence caution de soumission égale rejet.

DOUMANTANG le 25 Avril 2022

Le MAIRE

KOUME Honoré

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 011/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 04/05/2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MAIRIE, LA FOURRIÈRE MUNICIPALE ET LA RÉSIDENCE DU MAIRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Douala 5ème lance Appel d'Offres pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'immeuble siège de la Mairie, la fourrière municipale et la résidence du Maire.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'immeuble siège de la Mairie, la fourrière municipale et la résidence du Maire, pour le compte de l'exercice 2022.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de **21 000 000 F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation ne font l'objet d'aucun allotissement

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de gardiennage de droit camerounais agréées pour cette activité selon la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de la Commune de Douala 5ème, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie porte 309 (Service des Marchés Publics), B.P. 10171 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie (porte 309, Service des Marchés Publics), B.P. 10 171 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) F CFA, à la Recette Municipale. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont l'original et Huit (08) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie (Service des Marchés Publics porte 309), au plus tard le **25/05/2022 à 12h 00min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 011/AONO/CAD5/CIPM/2022 du 04/05/2022 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'immeuble siège de la Mairie, la fourrière municipale et la résidence du Maire, pour le compte de l'exercice 2022.

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur sept (07) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu d'exécution :

- L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MAIRIE,
- LA FOURRIÈRE MUNICIPALE
- ET LA RÉSIDENCE DU MAIRE

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 420 000 (quatre cent vingt mille) F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **25/05/2022 à 13h 00min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie siégeant dans la salle de réunion.

Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon le mode binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et de son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de preuve d'avoir effectué au cours des dernières années (2019 à date) au moins un marché public sur les activités de gardiennage pour un montant cumulé supérieur ou égal à la moitié du montant prévisionnel (photocopie de la première page et de la dernière page du marché public + PV de réception correspondant).
7. Absence de preuve que le chef d'équipe ait au moins un BEPC ou équivalent (copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou de l'attestation de réussite).
8. Absence de preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel utilisé.
9. Absence de l'agrément pour l'exercice de l'activité de gardiennage signé par le Président de la République.
10. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **Transport et communication**: preuve de propriété d'un pick-up et de disposer d'une flotte téléphonique.
3. **Visite de site et méthodologie** (Déclaration sur l'honneur d'avoir visité la Mairie, la fourrière municipale, et la résidence du Maire et note méthodologique d'exécution des prestations).
4. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des quatre dernières années (2019-2021) supérieur ou égal à 50 000 000 F CFA.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Termes De Références (TDR) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

Mode de sélection

Le mode de sélection est la sélection au moindre coût

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 5ème (Service des Marchés Publics, porte 309), Tel : 233 47 15 87.

DOUALA le 4 Mai 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 605 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE/REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LE DEPARTEMENT DU FAKO, RGIION DU SUD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 pour le contrôle technique et géotechnique des travaux de bitumage/réhabilitation de certaines routes dans le Département du Fako, Région du Sud-Ouest, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot 1	Contrôle technique et géotechnique	Lot1 bey-Bimbia-Dikalo et bretelle mairie Limbé 3	10,60	NSM& FILS SARL Tél. : 693 83 26 33	114 015 998	114 015 998	Délai d'exécution : 11 mois. Offre financière la mieux-disante
		Tronçon 2 Inter RN3-Karata	1,40				
Lot 2		Bwitiva-bokova-Bonakanda-Bova-Bua town-governor'sjunction	12,00				

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Motifs de l'élimination
1	BERCO BTP SARL Tél. : 697 16 38 66	Non technique inférieure à 70/100

Le mandataire du Bureau d'Etudes Techniques est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires invités, ayant postulés pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Avril 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°007/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A MASSOUMBOU (LOT1) ET A SOUE (LOT2) DANS L. COMMUNE DE YABASSI. COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N° 007/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 Avril 2022 lettre-commande objet du dossier d'appel d'offres en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

	Attribitaire	Montant en FCFA TTC	Délai
Lot 1	ETS TOUT POUR SERVICES BP 489 DOUALA Tel : 677 49 04 891696 92 85 49	16 720 043 (Seize Millions sept cent vingt mille quarante-trois) Francs CFA	Trois (03) Mois
Lot 2	ETS NATOU BP BANGA Tél : 694 40 79 42	17 000 000 (Dix Millions) Francs CFA	

Ledit attribitaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00002911/DAG/DG/PAD DU 27/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2022 DU 14 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DU PORT DE DOUALA/BONABERI. -

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2022 du 14/02/2022 pour les travaux d'entretien de certaines voies du Port de Douala/Bonabéri est déclaré **infructueux**.

Les soumissionnaires sont par conséquent priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

DOUALA le 27 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 618/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 26 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 31/01/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONCONS DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME 2022).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 31/01/2022, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de certains ouvrages d'art sur certains tronçons du réseau routier national (programme 2022), le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Portée/ Dimension (ml)	Noms et Adresses des soumissionnaires retenus	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC lus lors de l'ouverture des plis en FCFA	Observations
1	Travaux de construction des ouvrages d'art	Dalot double au PK2+500 du tronçon de route Lagdo-Dobinga, au lieu-dit Ouro Doukoudjé, sur la Route Régionale RO409, dans la Commune de Lagdo	7	BLISS BTP SARL B.P : 373 Ngaoundéré Tel : 677 39 04 40/ 699 16 42 50	24 347 034	24 347 034	Délai d'exécution : 06 mois. Offre financière la moins-disante.
2		Deux dalots double de 2x2x2 aux pk 5+580 et pk 5+620 y compris les travaux de renforcement de la digue sur la rivière Mendim Foufoumou, sur le tronçon de route Ngoulgal-Akongo	8	APEX CONSTRUCTION SARL B.P. : 27883 Yaoundé Tél : 678 40 68 07	47 603 408	47 603 408	Délai d'exécution : 06 mois. Offre financière la moins-disante.

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	ETS KEND	N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO(Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil)

2	INTERNATIONAL BUILDING AND CONSTRUCTION (IBC)	Dossier administratif incomplet après le délai de 48 heures
3	RIDLEX SERVICES	Attestation de capacité financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, assortie de la mention « sans caution de notre part » ou « délivrée sans garantie de notre part » ou « sans responsabilité de notre part » ou « sans engagement de notre part » ou similaires, est divergente par rapport à l'attestation attendue dans le cadre de l'Appel d'Offres de référence et par conséquent éliminatoire au sens des stipulations du critère éliminatoire e3).
4	COGECI SARL	Attestation de capacité financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, assortie de la mention « sans caution de notre part » ou « délivrée sans garantie de notre part » ou « sans responsabilité de notre part » ou « sans engagement de notre part » ou similaires, est divergente par rapport à l'attestation attendue dans le cadre de l'Appel d'Offres de référence et par conséquent éliminatoire au sens des stipulations du critère éliminatoire e3).
5	SOCIETE KM SARL	Offre financière non moins disante
6	JOEL BUSINESS AND SERVICES	Offre financière non moins disante
7	INGENIERIE CONSEIL	Offre financière non moins disante

Les mandataires des entreprises attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leur projet de Marché.

YAOUNDE le 26 Avril 2022

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront rejetées.

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°011/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 FÉVRIER 2022 POUR LA LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAUX ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LE CANTON WOURI BWELE ET WOURI BOSSUA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N° 010/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 Avril 2022 lettre-commande objet du dossier d'appel d'offres en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
STE STEED SARL	9 948. 815	Trois (03)
BE GLOBAL BUILDING SARL Tél : 667 77 99 39/691 01 19 80	(Neuf Millions neuf cent quarante-huit mille huit cent quinze) francs	Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE MANDJOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AAONO/CM/SG/ST/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE BAZZAMA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641229 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement des structures et de l'amélioration des conditions de travail, le Maire de la Commune de MANDJOU, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert relative aux travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire (CZV) de BAZZAMA.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, comprennent notamment :

- Lot N° 1 : Travaux Préliminaires ;
- Lot N° 2 : Terrassement ;
- Lot N° 3 : Fondations ;
- Lot N° 4 : Maçonnerie – Elévation - Enduits ;
- Lot N° 5 : Charpente - Couverture ;
- Lot N° 6 : Menuiserie Bois - Métallique - Aluminium ;
- Lot N° 7 : Revêtement ;
- Lot N° 8 : Electricité ;
- Lot N° 9 : Plomberie – Sanitaire ;
- Lot N° 10 : Peinture ;
- Lot N° 11 : VRD ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération Toutes Taxes Comprises est de 30 000 000 (Trente millions) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lot Unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2022, imputation budgétaire 56 27 100 02 641229 523511

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MANDJOU, sise au quartier BINDIA après BOCCOM 2, dès publication du présent avis ou appeler aux numéro 677 00 03 56/ 699 75 67 94.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MANDJOU, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MANDJOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de MANDJOU au plus tard le 06/06/2022 à _11_ heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 003/AAONO/CBO/SG/CIPM/2020 du 06/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV) DE BAZZAMA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 600 000 (Six cent mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres technique et financière aura lieu le 06/06/2022 à _12_ heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de MANDJOU, à la Case Communautaire.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Page 7 sur 123

? Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.
- absence de la caution de soumission.

? Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;
- n'avoir pas une surface financière d'au moins Vingt millions (20 000 000) FCFA
- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années d'un projet de bâtiment de montant au moins égal à vingt millions (20 000 000) F CFA (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif);
- Note de l'offre technique inférieure à 12 « oui » sur 16 soit 75%.

? Offre financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

? Critères Essentiel :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Situation Financière montant supérieur ou égale à (20 000 000)Oui
- 2) Les Expériences de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

Le Maire, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire : Sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MANDJOU ou appeler aux numéros de Tél : 677 00 03 56/ 690 91 27 91.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

MANDJOU le 6 Mai 2022

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ADDITIF N°00003/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°008/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE LA REHABILITATION DE L'ASCENSEUR DU MINDEL MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

11- Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 07, du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 03 MAI 2022 à 13 heures, locale, revêtue de la mention suivante:

DEMANDE DE COTATION N°008/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE LA REHABILITATION DE L'ASCENSEUR DU MINDEL MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13- Ouverture des offres

L'ouverture des Offres se fera le 03 MAI 2022, à 14 h00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, derrière ELECAM, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

LIRE

11- Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 07, du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 12 mai 2022, à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante:

DEMANDE DE COTATION N°008/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, EN VUE DE LA REHABILITATION DE L'ASCENSEUR DU MINDEL MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13- Ouverture des offres

L'ouverture des Offres se fera le 12 mai 2022, à 14 h00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, derrière ELECAM, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 217, Tel 222 22 41 28.

18. Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 6 Mai 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°007/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A MASSOUMBOU ET A SOLLE- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2020/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL/ du 06 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;

Considérant CONVENTION DE COFINANCEMENT DES MICROPROJETS GUICHET EQUITE N° /2022/LT/PNDP/COMMUNE_YABASSI/DU

Vu le procès-verbal du 25 février 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBA Jean Mirabeau** comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-NKAM/2019 du 28 juin 2019 du Maire de la Commune de Yabassi constatant la composition de la **Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la commune de Yabassi**;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ;

Considérant Le dossier d'Appel d'Offres N° **005/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A MASSOUMBOU ET A SOLLE- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.**

Vu le procès-verbal du 16 Février 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1^{er} : Lot 1, L'entreprises ci-après **ETS TOUT POUR SERVICES BP 489 DOUALA Tél : 677 49 04 /696 92 85 49** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offre sus rappelé pour un montant de **16 720 043 (Seize Millions sept cent vingt mille quarante-trois) Francs CFA** pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Lot 2, L'entreprises ci-après : ETS NATOU BP BANGA Tél : 694 40 79 42 est déclarée adjudicataire de Lettre-commande relative au dossier d'appel d'offre sus-rappelé pour un montant de **17 000 000 (Dix-sept millions) Francs CFA** pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**

Article 2 : Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°006/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE 6KM BANYA I (EGLISE EEC) -SITE DE L'ISH DANS LA COMMUNE DE YABASSI (PHASE 1) --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2020/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL/ du 06 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;

Considérant CONVENTION DE COFINANCEMENT DES MICROPROJETS GUICHET EQUITE N° /2022/LT/PNDP/COMMUNE_YABASSI/DU

Vu le procès-verbal du 25 février 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBA Jean Mirabeau** comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-NKAM/2019 du 28 juin 2019 du Maire de la Commune de Yabassi constatant la composition de la **Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la commune de Yabassi**;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ;

Considérant Le dossier d'Appel d'Offres N° ° 004/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 03 Février 2022 OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE 6KM BANYA I (EGLISE EEC)-SITE DE L'ISH DANS LA COMMUNE DE YABASSI (PHASE 1) --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL..

Vu le procès-verbal du 16 Février 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprises ci-après : **ETS BEN SAMOU ET FILS BP 5 792 DOUALA Tel : 652 87 53 89** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres sus-rappelé pour un montant de **29 975 000 frs (Vingt-neuf Millions neuf cent soixante-quinze, mille) Francs CFA** pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 10 Mars 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE D'OKOLA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022
DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET AMENAGEMENT DE L'ANCIEN BATIMENT DE
LA MAIRIE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des travaux de rénovation et aménagement de l'ancien bâtiment de la mairie d'Okola dans le Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Les travaux préliminaires :
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévations ;
- Le béton armé dosé à 350 kg/m³ en élévation ;
- La couverture et l'étanchéité de la toiture et de la terrasse ;
- Le revêtement ;
- La menuiserie bois/alu/ métallique - faux plafond - staff-vitrierie ;
- Les peintures ;
- La plomberie ;
- L'électricité- Sécurité incendie.

3. Cout Prévisionnel

80 000 000 (quatre-vingt millions)

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDDEVEL, exercice 2022, pour un montant de francs CFA 80 000 000 (quatre-vingt millions) Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service des Marchés, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** , payable à la Recette Municipale de la Commune d'Okola, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **1^{er} juin 2022 à 11 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET AMENAGEMENT DE L'ANCIEN BATIMENT DE LA MAIRIE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cent cinquante (150) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

N/A

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **1 600 000 (un million six cent mille) francs CFA.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

N.B. : Toutes les pièces exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité.

Par ailleurs, la date de délivrance desdites pièces doit être postérieure à celle du lancement de la consultation.

En outre, les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **1^{er} juin 2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sou –détail des prix unitaires ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :
 - Ø L'une des preuves d'acceptation des conditions du marché paraphé sur chaque page, daté, signé, cacheté avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - Ø Le rapport de visite de site paraphé sur chaque page daté, signé, cacheté avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Ø La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC.
- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
 - Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.

g) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 26 critères sur 32.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des trente-deux (32) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **six (06)** critères ;
 - b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **sept (07)** critères ;
 - c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
 - d. Méthodologie sur **six (06)** critères ;
 - e. Proposition technique, planning, visite des lieux sur **trois (03)** critères ;
 - f. Approvisionnement du chantier sur **deux (02)** critères ;
 - g. Planning du chantier sur **un (01)** critère ;
 - h. Présentation de l'offre sur **deux (02)** critères ;
 - i. Capacité financière **un (01)** critère ;
 - j. Preuve d'acceptation des conditions du marché sur **deux (02)** critères.
- L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°023/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 065/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 16 NOVEMBRE 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIF AU CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES YOUPWE, DEIDO ET BONAMOOUSSADI DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,
 Autorité Contractante,
 Vu la Constitution ;
 Vu La Loi n° 2021/026 du 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
 Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
 Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
 Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018
 passage des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
 Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
 Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 065/AONR/CUD/CIPM/2021 du 16 Novembre 2021 pour la maîtrise d'œuvre partielle relatif au contrôle technique et la supervision des travaux d'aménagement des bases logistiques Youpwe, Deido et Bonamoussadi dans la Ville de Douala ;
 Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et techniques du 13 Janvier 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 19 Janvier 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
 Considérant le procès-verbal de la séance du 27 Janvier 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du 1er Février 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 04 Février 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
 Considérant le procès-verbal de la séance du 08 Février 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Considérant la proposition d'attribution N° 007/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2022 du 09 Février 2022 ;
 Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	CREACONSULT SARL <i>B.P. : 11 735 Douala</i> <i>Tel. : (237) 233 426 385</i>	Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quarante-six (49 998 646)	25

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 6 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 148/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 26 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 31/01/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONÇONS DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME 2022).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 31/01/2022 pour l'exécution des travaux de construction de certains ouvrages d'art sur certains tronçons du réseau routier national (programme 2022) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le compte-rendu N° : L12-2022/CIPM-TCRI du 22 mars 2022 portant 12ème session des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N°02/L/MINTP/CIPM-TCRI du 29 mars 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures ;

DECIDE :

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux de construction de certains

ouvrages d'art sur certains tronçons du réseau routier national (programme 2022):

N° Lot	Type d'intervention	Noms et Adresses des entreprises retenues	Montants TTC Corrigés en chiffre (en FCFA)	Montants TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution
1	Travaux de construction des ouvrages d'art	BLISS BTP SARL B.P : 373 Ngaoundéré Tel : 677 39 04 40/ 699 16 42 50	24 347 034	Vingt-quatre millions trois cent quarante-sept mille trente quatre	06 mois
2		APEX CONSTRUCTION SARL B.P. : 27883 Yaoundé Tél : 678 40 68 07	47 603 408	Quarante-sept millions six cent trois mille quatre cent huit	06 mois

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leur projet de Lettre commande.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Avril 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°0986-22/DAG/DG/PAD DU 27/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2022 DU 14 FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DU PORT DE DOUALA/BONABÉRI. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0681-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et Autres Equipements du Port Autonome de Douala et complétée par le Résolution 0803-20/CA/PAD du 28/12/2020 ;
VU la Résolution n° 0856/21/CA/PAD du 22 Décembre 2021 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2022 ;
VU la Résolution n° 0875/21/CA/PAD du 29 Décembre 2021 portant désignation du président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et Autres Equipements du Port Autonome de Douala ;
VU L'appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2022 du 14/02/22 pour les travaux d'entretien de certaines voies du Port de Douala/Bonabéri ;
VU le compte-rendu de la 22^{ème} session de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et des Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala. -
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}. - L'appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2022 du 14/02/22 pour les travaux d'entretien de certaines voies du Port de Douala/Bonabéri est déclaré infructueux. -

ARTICLE 2. -L'appel d'offres susvisé est déclaré infructueux en application des dispositions de l'article 102 du Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala._

ARTICLE 3. - Le Directeur des Aménagements Portuaires est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 27 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE D'OKOLA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUBA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de construction d'un bloc de 02 (deux) salles de classe** à l'Ecole Publique de Kouba dans la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Les travaux préparatoires-Etudes :
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- La maçonnerie et l'élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique
- L'électricité ;
- La peinture ;

Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

un montant de francs CFA 16 500 000 (seize millions cinq cents mille) Toutes Taxes Comprises

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), exercice 2022, pour un montant de francs CFA 16 500 000 (seize millions cinq cents mille) Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service de l'Assiette Fiscale, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Okola, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **02 juin 2022 à 12 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUBA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

N.B. : Toutes les pièces exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité.

Par ailleurs, la date de délivrance desdites pièces doit être postérieure à celle du lancement de la consultation.

En outre, les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **02 juin 2022 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous –détail des prix unitaires ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :
 - L'une des preuves d'acceptation des conditions du marché paraphé sur chaque page, daté, signé, cacheté avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - Le rapport de visite de site paraphé sur chaque page daté, signé, cacheté avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - Une note d'organisation et méthodologie ;
 - La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC.
- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - La soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
 - Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.
- g) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 26 critères sur 32.

11-2 : Les offres techniques seront notées en fonction des trente-deux (32) sous-critères et neuf (09) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **six (06)** critères ;
 - b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **sept (07)** critères ;
 - c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
 - d. Méthodologie sur **six (06)** critères ;
 - e. Proposition technique, planning, visite des lieux sur **trois (03)** critères ;
 - f. Approvisionnement du chantier sur **deux (02)** critères ;
 - g. Planning du chantier sur **un (01)** critère ;
 - h. Présentation de l'offre sur **deux (02)** critères
 - i. Capacité financière **un (01)** critère ;
 - j. Preuve d'acceptation des conditions du marché sur **deux (02)** critères.
- L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE D'OKOLA

N° 003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC UN (01) BLOC DE TOILETTES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKODASSA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, l'exécution des prestations relatives à l'exécution des travaux de construction d'un (01) bloc de 02 (deux) salles de classe avec un (01) bloc de toilettes à 06 (six) compartiments à l'Ecole Publique de Nkodassa dans la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent, des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les élévations ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- La plomberie sanitaire ;
- Les revêtements ;

Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

un montant de francs CFA 26 000 000 (vingt-six millions)

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM et de la Commune d'Okola Exercice 2021 et suivants pour un montant de francs CFA 26 000 000 (vingt-six millions).

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service de l'Assiette Fiscale, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **rente mille (300 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Okola, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **02 juin 2022 à 11 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

N° 003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC UN (01) BLOC DE TOILETES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKODASSA DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **520 000 (cinq cent vingt mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

N.B. : Toutes les pièces exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité.

Par ailleurs, la date de délivrance desdites pièces doit être postérieure à celle du lancement de la consultation.

En outre, les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **02 juin 2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un même prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
- Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
- La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC du lot choisi.

f) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 25 critères sur 31.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des neuf (09) critères et trente-un (31) sous critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **six (06)** critères ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **sept (07)** critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
- d. Méthodologie sur **six (06)** critères ;
- e. Proposition technique, planning, visite des lieux sur **trois (03)** critères ;
- f. Approvisionnement du chantier sur **deux (02)** critères ;
- g. Planning du chantier sur **un (01)** critère ;
- h. Présentation de l'offre sur **deux (02)** critères ;
- i. Preuve d'acceptation des conditions du marché sur **deux (02)** critères.

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE MBANDJOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR METSENG-NDO DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGAEN PROCEDURE D'URGENCE, LINEAIRE : 10,800 KM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 36 126 01 641144 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, exercice 2022, le Maire de la Commune de MBANDJOCK, lance pour le compte de sa municipalité, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale **CARREFOUR METSENG-NDO** dans la Commune de MBANDJOCK, Département de la HAUTE SANAGA.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend : Les travaux préparatoires, les travaux de terrassement, de maçonnerie, d'assainissement et de drainage.

3. Cout Prévisionnel

de **27 000 000 (Vingt-sept millions)**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2022 à hauteur de **27 000 000 (Vingt-sept millions). Imputation : 56 36 126 01 641144 523511**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sise à la Mairie de **Mbandjock**, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sise à la **Mairie de Mbandjock**, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres, payable à la **Recette Municipale de Mbandjock**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sise à la Mairie de **Mbandjock** contre récépissé, au plus tard **le 31/05/2022 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 06/05/ 2022

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR METSENG – NDO
DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA
EN PROCEDURE D'URGENCE, LINEAIRE : 10,800 KM**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **Cinq cent quarante mille (540 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d' Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres se fera par la Commission Interne de Passation des Marches (CIPM) **le 31/05/2022** à 13 heures dans la salle des Actes de la **Mairie de MBANDJOCK**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après 48 heures ;
- b) fausses déclarations, pièces falsifiées ou scanner (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- c) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- d) Non possession en propre ou en location d'une niveleuse et d'une pelle chargeuse
- e) Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- f) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- g) Offre financière incomplète ;
- h) Absence d'un sous détail des prix ;
- i) Absence d'une caution de soumission

Les principaux critères de qualification (11 critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (Oui ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) Personnel d'encadrement l'entreprise ; 06 points
- ii) Les références de l'entreprise ; 01 point
- iii) Matériel et équipements de l'entreprise ; 03 points
- iv) Methodologie ; 01 points

La non satisfaction de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de **MBANDJOCK**, (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics) téléphone : **698 28 26 35 / 675 46 88 22**

YAOUNDE le 8 Mai 2022

Le MAIRE

NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

TRADEX S.A

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 10/05/2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION SERVICE TRADEX AUTOROUTE YAOUNDE « LOT ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CLIMATISATION - VENTILATION »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le volet **Electricité Générale - Climatisation - Ventilation** des travaux de construction d'une station-service sur la façade de l'autoroute à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique :

ELECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION - VENTILATION

Ces prestations comprennent la réalisation des travaux suivants :

- Electricité Courant Faible (CFA) ;
- Electricité Courant Fort (CFO) ;
- Climatisation et Ventilation.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans le domaine de l'Electricité générale, de la Climatisation et de la Ventilation et jouissant d'une expérience avérée dans ces domaines.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Francs CFA Cinquante mille (50 000)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **lundi 30 mai 2022 à 14 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 10/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION SERVICE TRADEX AUTOROUTE YAOUNDE

LOT : « ELECTRICITE GENERALE - CLIMATISATION - VENTILATION »

CONFIDENTIEL

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par la société TRADEX pour la réalisation des prestations du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **Francs CFA de sept cent mille (700 000)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le lundi 30 mai 2022** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 15h00** heure locale ;

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. sur la base des critères suivants :

• Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ;
- b. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX ;
- c. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- d. Fausse déclaration ;
- e. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- f. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- g. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ;
- h. Absence d'une attestation de visite de site délivrée par TRADEX ; et
- i. Non-respect par l'offre technique, d'au moins quatorze (14) des dix-huit (18) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

• Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

- a. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (deux sous-critères) ;
- b. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (un sous-critère) ;
- c. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (dix sous-critères) ;
- d. Méthodologie et planning (deux sous-critères) ; et
- e. Matériel et équipements (trois sous-critères).

13. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (**courriel : cma@tradexsa.com, Boîte postale : 1468 Douala**)

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 6 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

AVIS DE CONSULTATION N°0067/AC/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 11 AVRIL 2022 RELATIF A LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'ACHAT DU MATERIEL POUR L'INSTALLATION DE TROIS PEPINIÈRES CENTRALES DANS LES LOCALITÉS DE BIYEYEM, ALANGAN, ENDOM

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS COMMUN PSFE DE L'EXERCICE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune lance un avis de consultation pour une Demande de Cotation en vue de la sélection d'une entreprise de droit Camerounais, chargée de l'achat du matériel pour l'installation de trois pépinières centrales dans les localités de Biyeyem, Alangan, Endom.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel cette prestation après les études préalables est de dix-neuf millions cent soixante-neuf mille cinquante et un (19 169 051) FCFA TTC

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

4. Financement

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le budget du Fonds Commun PSFE de l'exercice 2022.

5. Remises des offres

Le Dossier de Consultation peut être retiré au Service des Marchés du MINFOF (sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807), contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de quinze mille (15 000) Francs CFA.

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le 07 juin 2022 à 13 heures au Service des Marchés (sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807), sous enveloppe cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°0067/AC/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 11 avril 2022 RELATIF A LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'ACHAT DU MATERIEL POUR L'INSTALLATION DE TROIS PEPINIÈRES CENTRALES DANS LES LOCALITÉS DE BIYEYEM, ALANGAN, ENDOM

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures est de trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre établissement financier, agréé par le Ministère des Finances, d'un montant égal à cent mille (100 000) FCFA. Le délai de validité de la caution est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tel, seront dépouillées au plus tard le 07 juin 2022 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Fonds Commun - PSFE, dans la salle de réunion de la coordination du Fonds Commun sise au 2^{ème} étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

9. Attribution

La prestation sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été déterminée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et jugée la moins-disante.

Pièces administratives à fournir

(1) Chaque offre devra être constituée des pièces suivantes :

- a) une déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée et signée par laquelle, le soumissionnaire accepte expressément toutes les conditions de la Demande de Cotation et s'engage à les respecter ;
- b) une copie certifiée du Registre de Commerce ;
- c) une attestation de non faillite datant de moins de trois mois délivrée par le Tribunal de 1^{ère} Instance du lieu de la résidence du soumissionnaire ;
- d) une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- e) une attestation de non-redevance ;
- f) une quittance attestant le paiement des frais d'achat du dossier de l'avis de consultation tel que précisé dans le présent avis ;
- g) une attestation datant de moins de trois mois signée par le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou par un Chef de Centre certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
- h) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- i) un prospectus présentant les différents matériels nécessaires au ménage.

(2) Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, ci-dessus, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

10. Renseignements Complémentaires

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 11 Avril 2022

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°008/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOO VETERINAIRE DE BONEPOUPA- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N° 008/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 Avril 2022 lettre-commande objet du dossier d'appel d'offres en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attribitaire	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS MULTI SERVICE SYMANG BP :99 YABASSI, TEL 677 27 84 48	29 997 338frs (Vine-neuf Millions neuf cent quatre- vingt-clix-sept mille trois cent trente-huit) Francs CFA)	Trois (03) Mois

Ledit attribitaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**COMMUNIQUE N° 56/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°05/ AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2022**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susmentionné, pour les travaux de construction d'un bloc Pédagogique de quatre (04) salles de classe et de deux salles spécialisées + bureaux + toilettes + tables-bancs au Lycée de NYOM, Région du CENTRE, Département du MFOUNDI, Arrondissement de YAOUNDE I (Phase I), de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Mois)
05	Travaux de construction d'un bloc Pédagogique de quatre (04) salles de classe et de deux salles spécialisées + bureaux + toilettes + tables-bancs au Lycée de NYOM, Région du CENTRE, Département du MFOUNDI, Arrondissement de YAOUNDE I (Phase I).	Société ADS SARL	56 25 105 015617133 23314	73 933 342	04

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet du Marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°006/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE 6KM BANYA I (EGLISE EEC)-SITE DE L'ISH DANS LA COMMUNE DE YABASSI (PHASE 1) --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N° 006/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 10 Mars 2022 lettre-commande objet du dossier d'appel d'offres en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS BEN SAMOU ET FILS	29 975 000 frs	Trois (03)
BP 5 792 DOUALA	(Vingt-neuf Millions neuf cent soixante-quinze mille) Francs CFA)	Mois
Tél : 652 87 53 89		

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 10 Mars 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°009/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 POUR LA REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUES DU VILLAGE BONABA (AXE NKONGMALANG-BONABA) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N° 009/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 Avril 2022 lettre-commande objet du dossier d'appel d'offres en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS BEN SAMOU ET FILS	9 386 020 frs	Trois (03)
BP 5 792 DOUALA	(Neuf millions trois cent quatre-vingt-six mille vingt) Francs CFA)	Mois
Tél : 652 87 53 89		

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°010/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE BONEPOUPA 3 - MAMBA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N° 010/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 Avril 2022 lettre-commande objet du dossier d'appel d'offres en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
STE STEED SARL	50 000 000	Quatre (04)
BE 4578 DOUALA Tel : 677 68 81 10	(Cinquante Millions) Francs CFA)	Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE MANDJOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/M/2022 DU _06/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE A DOUBLE ENTREE SUR LA RIVIERE TOUNGOU A WALDE GORI DANS LA COMMUNE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MANDJOU, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres en pour la construction d'un dalot Simple à double entrée sur la rivière TOUNGOU à Waldé Gori dans la Commune De Mandjou, Département du Lom Et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENTS GENERAUX
- FONDATION-OUVRAGE
- EQUIPEMENTS
- CIRCULATION

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 30 000 000 (Trente Millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le MINDDEVEL, Exercice 2022. Le montant prévisionnel des travaux est de 30 000 000 (Trente Millions) FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de MANDJOU.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la mairie de MANDJOU sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 50 000 (Cinquante mille) Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MANDJOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la mairie de MANDJOU (Service Technique) au plus tard Le 06/06/2022 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/ AONO/C.M/SG/ST/CIPM/M/2022 DU 06/05/2022
POUR LA CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE A DOUBLE ENTREE SUR LA RIVIERE TOUNGOU A WALDE
GORI DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire de 2% délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 600 000 (Six cent mille) FCFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire

Sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 06/06/2022 à partir de 13 heures, heure locale dans la salle de la Case Communautaire de la Commune de Mandjou, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MANDJOU.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires**a. Offre Administrative**

6

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification soit 25 oui Sur 35 oui.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
 - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation	01 critère
B - Références	03 critères
C - Personnel d'encadrement	14 critères
D - Méthodologie	04 critères
E - Matériel	12 critères
F- Surface financière	01 critère

Seul les offres Financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenue un pourcentage de "Oui" supérieur ou égale à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

17.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de MANDJOU, Service Technique.

NB : Pour tout acte de corruption bien vouloir prévenir le MINMAP aux numéro vert suivant : 673 205 725/ 699 370 948

MANDJOU le 6 Mai 2022

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

ADDENDUM N°1 PORTANT MODIFICATIONS DES DISPOSITIONS DU POINT 9 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES ET DU CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 003/AOIO/MINISANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREEE D'ACTION POUR LES REGIONS ET DU SUD (EN TROIS LOTS).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. POINT 9 :

AU LIEU DE :

« 9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du **Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière le siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé**, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **huit cent mille (800 000) FCFA au compte n°23 5988000189 intitulé CAS-ARMP**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'acquisition du DAO. »

Lire :

« 9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du **Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé derrière le siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé**, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **huit cent mille (800 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

La quittance devra porter les mentions suivantes :

- Montant des frais payés ;
- Numéro de compte : 335 988 (valable à toutes les agences BICEC) ;
- Nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP » ;
- Références de l'Appel d'Offres.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'acquisition du DAO. »

II. CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

AU LIEU DE :

- Lot N°1 : Achat des MILDA PBO pour la région du Centre

N°	DESIGNATION	QTE	P. U. Chiffres	Montant
01	Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA PBO)	2 028 100		
MONTANT TOTAL HTVA				
MONTANT DE TVA (19,25%)				Exonéré
MONTANT TOTAL TTC				
ACOMPTE SUR IMPOT SUR LE REVENU (2,2% ou 5,5%) ou TSR (5%) pour les Entreprises établies à l'étranger				
MONTANT NET A PAYER				

Noms du Soumissionnaire [insérer le nom du Soumissionnaire]

Signature [insérer la signature],

Date [insérer la date]

- Lot n°2 : Achat des MILDA NGN pour la région du Centre (MILDA nouvelle génération)

	DESIGNATION	QTE	P. U. Chiffres	P.U. Lettres
01	Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA NGN)	439 500		
MONTANT TOTAL HTVA				
MONTANT DE TVA (19,25%)				Exonéré
MONTANT TOTAL TTC				
ACOMPTE SUR IMPOT SUR LE REVENU (2,2% ou 5,5%) ou TSR (5%) pour les Entreprises établies à l'étranger				

MONTANT NET A PAYER	
----------------------------	--

Noms du Soumissionnaire [insérer le nom du Soumissionnaire]

Signature [insérer la signature],

Date [insérer la date]

● **Lot N°3 : Achat des MILDA PBO pour la région du Sud (MILDA PBO)**

N°	DESIGNATION	QTE	P. U. Chiffres	Montant
01	Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA PBO)	332 150		
MONTANT TOTAL HTVA				
MONTANT DE TVA (19,25%)				Exonéré
MONTANT TOTAL TTC				
ACOMPTE SUR IMPOT SUR LE REVENU (2,2%) ou TSR (15%) pour les Entreprises établies à l'étranger				
MONTANT NET A PAYER				

LIRE :

∅ **Lot N°1 : Achat des MILDA PBO pour la région du Centre**

N°	DESIGNATION	QTE	P. U. Chiffres	Montant
01	Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA PBO)	2 028 100		
MONTANT TOTAL HTVA				
MONTANT DE TVA (19,25%)				Exonéré
MONTANT TOTAL TTC				
ACOMPTE SUR IMPOT SUR LE REVENU (2,2% ou 5,5%) ou TSR pour les structures étrangère (15%, 10 % ou 3% en fonction du régime du soumissionnaire)				
MONTANT NET A PAYER				

Noms du Soumissionnaire [insérer le nom du Soumissionnaire]

Signature [insérer la signature],

Date [insérer la date]

Lot n°2 : Achat des MILDA NGN pour la région du Centre (MILDA nouvelle génération)

	DESIGNATION	QTE	P. U. Chiffres	Montant
01	Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA NGN)	439 500		
MONTANT TOTAL HTVA				
MONTANT DE TVA (19,25%)				Exonéré
MONTANT TOTAL TTC				
ACOMPTE SUR IMPOT SUR LE REVENU (2,2% ou 5,5%) ou TSR pour les structures étrangères (15%, 10 % ou 3% en fonction du régime du soumissionnaire)				
MONTANT NET A PAYER				

Noms du Soumissionnaire [insérer le nom du Soumissionnaire]

Signature [insérer la signature],

Date [insérer la date]

● Lot N°3 : Achat des MILDA PBO pour la région du Sud (MILDA PBO)

N°	DESIGNATION	QTE	P. U. Chiffres	Montant
01	Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA PBO)	332 150		
MONTANT TOTAL HTVA				
MONTANT DE TVA (19,25%)				Exonéré
MONTANT TOTAL TTC				
ACOMPTE SUR IMPOT SUR LE REVENU (2,2% ou 5,5) ou TSR pour les structure étrangère (15%, 10 % ou 3% en fonction du régime du soumissionnaire)				
MONTANT NET A PAYER				

Noms du Soumissionnaire [insérer le nom du Soumissionnaire]

Signature [insérer la signature],

Date [insérer la date]

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

KOMBO THOMAS



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 619/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 26 AVRIL 2022, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 003728/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 1ER/09/2021 POUR LE CONTRÔLE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OBALA - NANGA EBOKO-BOUAM (RN1), LOT 3 : NDING-MBGABA (40,461 KM), VOIRIE DE MINTA (1,5 KM) ET LE PROLONGEMENT DE MBGABA-MBET (9 KM).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 003728/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 1^{er} septembre 2021 pour le contrôle géotechnique des travaux de construction de la route **Obala-Nanga Eboko-Bouam (RN1), Lot3 : Nding-Mbgaba (40,460 Km), Voirie de Minta (1,5 Km) et le Prolongement de Mbgaba-Mbet (9 km)**, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Lot Unique	Contrôle géotechnique des travaux	LABOGENIE B.P 349 Yaoundé 222 30 30 06	127 368 460	127 368 460	Délai d'exécution : Huit (8) mois Offre la mieux disante

Le mandataire du Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Avril 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE YABASSI

COMMUNIQUE N°009/C/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION DE NDOGBELE-COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N° 009/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 Avril 2022 lettre-commande objet du dossier d'appel d'offres en Procédure d'Urgence susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
ETS BEN SAMOU ET FILS BP 5 792 DOUALA Tél : 652 87 53 89	9 136 327 frs (Neuf millions cent trente-six mille trois cent vingt-sept) Francs CFA)	Trois (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Yabassi, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE MANDJOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE LETTA DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 15 103 01 641229 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public du Ministère de l'Education de Base et du renforcement de l'offre éducative, le Maire de la Commune de MANDJOU, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert relative aux travaux de construction d'une salle de classe au Centre Périscolaire Communautaire de LETTA dans la Commune de MANDJOU, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, comprennent notamment :

- Lot N° 100: Travaux Préparatoires
- Lot N° 200: Terrassement
- Lot N° 300: Fondation
- Lot N°4 00: Maçonnerie en Elévation
- Lot N° 500 : Charpente Et Couverture
- Lot N° 6 00: Menuiserie Bois et Métalliques
- Lot N° 700 : Peinture
- Lot N° 800 : VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération Toutes Taxes Comprises est de 10 000 000 (Dix millions) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2022, imputation budgétaire N°56 15 103 01 641229 523314

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Commune de MANDJOU, dès publication du présent avis dans les locaux de ladite Commune située après BOCOM 2 route Garoua Boulaï.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MANDJOU, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 20 000 (Vingt mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MANDJOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service Technique de la Commune de MANDJOU au plus tard le 06/05/2022 à _10_ heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°_02_/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2022 du 06/05/2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE LETTA DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 200 000 (Deux Cent mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06/06/2022 à _11_ heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MANDJOU, à la Mairie de MANDJOU, Case Communautaire.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

? Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.

? Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;
- n'avoir pas une surface financière d'au moins cinq millions (5 000 000) FCFA
- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années d'un projet de bâtiment de montant au moins égal à cinq millions (5 000 000) F CFA (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif);
- Note de l'offre technique inférieure à 12 sur 16.

? Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence du prix unitaire quantifié.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire
Sans objet.

Le Maire de la Commune de MANDJOU, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MANDJOU.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

MANDJOU le 6 Mai 2022

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

COMMUNE DE MANDJOU

AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC de l'Exercice 2022, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANDJOU, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MANDJOU, un appel d'offres national ouvert Pour les travaux de construction d'une tribune dans la Commune de MANDJOU, Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur l'exécution des travaux de construction d'une tribune dans la Commune de MANDJOU, dans la Commune de MANDJOU.

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires • Etudes;

Lot 200 : Terrassements - Implantation ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Élévation - Enduit ;

Lot 500 : Charpente-Couverture - Faux plafond ;

Lot 600: Menuiserie Métalliques;

Lot 700: Peinture

3. Cout Prévisionnel

ˆˆ Montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises est de 35 000 000 (Trente-cinq millions) Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINTP de la République du Cameroun, Exercice 2022 :

ˆˆ Imputation : 56 27 100 02 641229 523313 ;

ˆˆ Montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises est de 35 000 000 (Trente-cinq millions) Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de MANDJOU dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de MANDJOU.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de MANDJOU dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de MANDJOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de MANDJOU (Service Technique), au plus tard le 06/05/2022 à 9 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.M/SG/ST/CIPM/2022 DU 06/05/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE DANS LA COMMUNE DE
MANDJOU DEPARTEMENT LOM ET DJEREM REGION DE L-*EST,
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit : 700 000 (sept cent mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable trente (30) jours à compter de la date de remise des offres

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de MANDJOU, le 06/06/2022 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de MANDJOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée, fausse déclaration ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1 - Offre financière incomplète ;
 - 2 - Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères Essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Quinze Millions (15 000 000) Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MANDJOU Tél : 677 00 03 56/677 01 13 40.

NB : Pour tout acte de corruption bien

MANDJOU le 6 Mai 2022

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**COMMUNIQUE N°008/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 05 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°004/DC/MINRESI/CIPM/2022 DU 23 MARS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- 1) Autorité Contractante: Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
- 2) Maître d'Ouvrage : Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
- 3) Objet : Acquisition et installation du mobilier de bureau dans les services centraux du MINRESI.
- 4) Résultat de l'attribution :

Candidats	Montant TTC (FCFA)	Délai (Jour)	Rang	Observations
Etablissement HAMDANN BP : 5201 Yaoundé	18 755 640	30	1 ^{er}	Offre satisfaisante, attributaire de la Lettre-Commande

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTEN°002/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/04-2022 DU 11 AVRIL 2022
RELATIVE A LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DU MAGAZINE SEMESTRIEL
DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) POUR L'ANNEE
2022 (PAREC)ADDITIF 1 N°062/COPIL/PAREC/UCG/SPM/05-2022 DU 09 MAI 2022DEMANDE DE
COTATIONS :**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Général du PAREC informe les entreprises shorts listés et celles désireuses de participer à la Demande de Cotations susmentionnée que, au regard du nombre de jours fériés comptabilisés durant ce mois de Mai 2022, La date limite de dépôt et d'ouverture des offres, initialement fixée le 10 Mai 2022, est reportée au 12 Mai 2022 aux heures et lieu fixés dans l'Avis de Publication.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 9 Mai 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0013/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LA REALISATION DE LA MISSION D'ASSISTANCE A LA STRUCTURATION ET A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE THERMIQUE AU PORT DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
605700

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour la réalisation de la mission d'Assistance à la structuration et à la mise en oeuvre du projet d'implantation d'une centrale thermique au Port de Kribi.

2. Consistance des prestations

Consultant sera notamment chargé de La réalisation d'une due diligence technique, financière, juridique et commerciale complète ;

La définition de la solution technique à implémenter, en prenant soin de préciser notamment la capacité installée, le type de technologie à utiliser (cycle simple, cycle combiné etc.) et l'impact sur les performances opérationnelles de la centrale ;

La structuration institutionnelle, juridique et financière du projet ;

La planification opérationnelle du projet ;

L'élaboration du dossier de consultation à utiliser dans le cadre du processus de sélection des partenaires privés, ainsi que des documents contractuels envisagés dans le cadre du projet, notamment le contrat d'achat d'énergie ;

L'assistance à la conduite du processus de sélection du partenaire privé, de la phase d'appel d'offre à la signature du contrat entre le PAK et le partenaire. Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence et le Détail Estimatif et Quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de : Cent-Vingt Millions Francs FCFA (120 000 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation s'adresse aux entreprises nationales et internationales disposant de l'expertise requise tel qu'évoqué dans les TDR.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET PAK exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire :

Activité : 5211 « Management stratégique » ;

Tâche 5211015 « Réalisation des études de faisabilité et business plans des projets d'investissement du PAK » ;

Ligne 605700 « Achat d'études et prestations de service ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000 FCFA) Francs CFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres au Département des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

En application des mesures de distanciation sociales arrêtées par le Gouvernement de la République du Cameroun et de l'organisation subséquente mise en place par la Direction Générale du PAK pour la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19,

Vâquuffre rédigée en français ou en anglais devra parvenir par voie électronique et physique **au plus tard LE 09/06/2022 à 14 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante : Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera remise concomitamment dans une clé USB et en 07 exemplaires physiques, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, par voie de courrier express pour être reçue au plus tard à la date d'ouverture des offres à l'adresse

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Département des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Elle portera la mention suivante

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0013/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LA REALISATION DE LA MISSION D'ASSISTANCE A LA STRUCTURATION ET A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE THERMIQUE AU PORT DE KRIBI.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de huit (08) mois maximum, dont quatre (4) mois pour la réalisation de la phase de structuration du projet (tranche ferme), et quatre (4) mois pour l'assistance à la sélection du partenaire privé (tranche conditionnelle).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de : Deux Millions Quatre Cent Mille Francs CFA (2 400 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 09/05/2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Offre administrative

Absence d'une pièce administrative ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Présence des informations de l'offre financière

2) Dossier technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Présence des informations de l'offre financière ; Obtention d'un score technique inférieur à 70 points/100

3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	20
02	Capacité de financement	5
03	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	20
04	Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	50
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	5
Note totale d'évaluation du dossier		100

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont

Poids de l'offre technique (T) = 80% Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 04, E-mail : contact@pak.cm. site web : www.pak.cm.

KRIBI le 5 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

TRADEX S.A

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 10/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION SERVICE TRADEX AUTOROUTE YAOUNDE, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE -VRD »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le volet Génie Civil, Plomberie et VRD des travaux de construction d'une station-service sur la façade de l'autoroute à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique :

GENIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD

Ces prestations comprennent la réalisation des travaux suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Le gros œuvre des bâtiments boutiques, bureaux, baie de services ;
- La charpente – la couverture – l'étanchéité – le plafond – le solivage ;
- Le carrelage ;
- La menuiserie Bois – Métallique – Aluminium – Vitrierie ;
- La peinture ;
- La plomberie et sanitaires ;
- L'aménagement des fosses à cuves ;
- La construction des massifs des auvents métalliques ;
- La construction du local du Groupe Electrogène ;
- La construction du local gaz ;
- Le support du réservoir à eau ;
- Le mur de clôture ;
- La Voirie et les Réseaux Divers.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics, et jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

Visite de site du projet

La visite de site est programmée pour **le 19 mai 2022 à 11heures** sur le site à NKOLBISSON. Une attestation de visite de site sera délivrée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

6. Remises des offres

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Francs CFA Cent vingt-cinq mille (125 000)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par la société TRADEX pour la réalisation des prestations du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

8. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **Francs CFA de cinq millions (5 000 000)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le lundi 30 mai 2022** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à **14h00** heure locale ;

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. sur la base des critères suivants :

• Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ;
- Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ;
- Absence d'une attestation de visite de site délivrée par TRADEX ; et
- Non-respect par l'offre technique, d'au moins treize (13) des dix-huit (18) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

• Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

- Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des travaux de construction (deux sous-critères) ;
- CHIFFRES d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (un sous-critère) ;
- Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (dix sous-critères) ;
- Méthodologie et planning (deux sous-critères) ; et
- Matériel et équipements (trois sous-critères).

12. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (**courriel : cma@tradexsa.com, Boîte postale : 1468 Douala**)

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°010/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE BONEPOUPA 3 - MAMBA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2020/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL/ du 06 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;

Considérant CONVENTION DE COFINANCEMENT DES MICROPROJETS GUICHET EQUITE N° /2022/LT/PNDP/COMMUNE_YABASSI/DU

Vu le procès-verbal du 25 février 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBA Jean Mirabeau** comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-NKAM/2019 du 28 juin 2019 du Maire de la Commune de Yabassi constatant la composition de la **Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la commune de Yabassi**;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ;

Considérant Le dossier d'Appel d'Offres N° **010/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE BONEPOUPA 3 - MAMBA DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL..**

Vu le procès-verbal du 16 Février 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1^{er} L'Entreprises ci-après : **STE : STEED SARL BP 4578 DOUALA Tél : 677 68 81 10** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres sus-rappelé pour un montant de **50 000 000 (Cinquante Millions) francs CFA** pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 144/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 25 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE BITUMAGE/RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LE DÉPARTEMENT DU FAKO, RÉGION DU SUD-OUEST FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 pour le contrôle technique et géotechnique des travaux de bitumage/réhabilitation de certaines routes dans le Département du Fako, Région du Sud-Ouest ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 000999/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 pour le contrôle technique et géotechnique des travaux de bitumage/réhabilitation de certaines routes dans le Département du Fako, Région du Sud-Ouest;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport le rapport d'Analyse des pièces administratives et des offres techniques y relatives ;

Vu Le rapport le rapport d'évaluation des offres financières y relatives ;

Vu Le compte-rendu N°L-2022/CIPM-TCRI du 08 avril 2022 relatif à la 16ème session des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: Le Bureau d'Etudes Technique dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et géotechnique des travaux de bitumage/réhabilitation de certaines routes dans le Département du Fako, Région du Sud-Ouest.

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du groupement retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (en mois)
Lot1	Contrôle technique et géotechnique	Tronçon1 : Man Owar bey-Bimbia-Dikalo et bretelle mairie Limbé 3	10,60	NSM& FILS SARL Tél. : 693 83 26 33	114 015 998	Cent quatorze millions quinze mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit	11
		Tronçon 2 Inter RN3-Karata	1,40				
Lot2		Bwitiva-bokova-Bonakanda-Bova-Bua town-governor'sjunction	12,00				

Article 2 : Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Avril 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 DU 06/05/2022
RELATIF A L'INTERCONNEXION ET AU CÂBLAGE INFORMATIQUE DES GUERITES DES DEPÔTS SCDP
DE NSAM-YAOUNDE, DE BAFOUSSAM ET DE BESSENGUE-DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT SCDP 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
I12A1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à **l'interconnexion et au câblage informatique des guérites des dépôts de NSAM-YAOUNDE, de BAFOUSSAM et de BESSENGUE-DOUALA.**

2. Consistance des prestations

Les Prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont détaillées dans le CCTP du DAO.

3. Cout Prévisionnel

coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-dix-sept millions cinq cent douze mille cinq cent francs (77 512 500F) CFA TTC.**

4. Allotissement

Les Prestations à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres sont définies en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **I12A1.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237) 233 40 54 45, Poste : 12060/12061 ou (+237) 650 21 02 64), dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45, N° de poste 12060/12061 ou 650 21 02 64/Fax (237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille francs (150 000 F) CFA** payable dans le compte **N° 33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **26/05/2022 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45, poste 12060/12061 ou (+237) 650 21 02 64/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A L'INTERCONNEXION ET AU CABLAGE INFORMATIQUE DES GUERITES DES DEPOTS DE NSAM-YAOUNDE, DE BAFOUSSAM ET DE BESSENGUE-DOUALA ».

« À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Prestations est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre ou tout organisme financier agréés par le Ministre en charge des Finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant d'un **million cinq cent francs (1.500.000 F) CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sociétés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **26/05/2022 à 10, heure** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou des représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.
- Absence d'une copie conforme d'un agrément installateur délivré par l'ART
- Absence d'une copie conforme de l'agrément distributeur du matériel réseau proposé, délivré par le fabricant

Offre technique

- Non-obtention de 80 % des critères essentiels, soit la non-validation de 4 critères essentiels sur 5.

Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :
- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Lettre de soumission timbrée et signée.

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- Références de l'Entreprise Oui/Non
- Organisation / Méthodologie Oui/Non
- Moyens humains Oui/Non
- Conformité aux spécifications techniques Oui/Non
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ; Téléphone (237) 233 40 54 45, N° de poste 12060/12061 ou 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toutes autres informations à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Cellule des Systèmes d'Information (CSI) ; Téléphone (+237) 650 08 56 84.

Visite des sites

Une visite des sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres.

Une visite groupée des sites sera organisée par l'ingénieur du Marché selon un planning communiqué à tous les soumissionnaires lors de l'acquisition du présent DAO.

A l'issue de ladite visite, une attestation de visite de site signée par le Responsable de chaque site concerné leur sera délivrée.

DOUALA le 6 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MBANDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 28 COMPTOIRS AVEC UN MAGASIN POUR LE MARCHÉ PERIODIQUE DE NDJORE 2 DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE,(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 27 100 02 641144 523311

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2022, **le Maire de la Commune de Mbandjock**, Maitre d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des **travaux de construction d'un Hangar de 28 comptoirs avec un magasin pour le Marché Périodique de Ndjoré 2** dans la Commune de Mbandjock, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre, République du Cameroun

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;
Travaux préparatoire + études ;
Terrassement ;
Fondation ;
Maçonnerie-élévation ;
Charpente-couverture ;
Menuiserie bois et métalliques ;
Electricité ;
Peinture
VRD ;
Environnement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : FCFA-vingt-un millions (**21 000 000**)

4. Allotissement

Les travaux ci-après définis sont regroupés en un lot unique

N°	construction d'un marché périodique	Département	Commune	Localité
1	Mbandjock	Haute-Sanaga	Mbandjock	Ndjoré 2

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou Groupements d'Entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la dotation générale de la décentralisation, **Exercice 2022**,

sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	IMPUTATION
1	Construction d'un marché périodique à Ndjoré 2	21 000 000	56 27 100 02 641144 523311

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Mbandjock (SIGAMP) sise à la **Mairie de Mbandjock**, téléphone 698 28 26 35 / 670 37 35 09, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sise à la **Mairie de Mbandjock**, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de quarante-cinq mille (**45 000**) F CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de Mbandjock**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sise à la **Mairie de Mbandjock** au plus tard **le 31/05/2022 à 12 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 06/05/2022

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 28 COMPTOIRS AVEC UN MAGASIN POUR LE MARCHÉ PERIODIQUE DE NDJORE 2 DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE,
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **03** mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N° Lot	Construction d'un marché périodique à ndjoré 2	Caution de soumission (FCFA)
1	Ndjoré 2	420 000

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **31/05/2022** à 13 heures précises dans la salle des actes de la Mairie de Mbandjock
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres financières (volume 2)
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres techniques (volume 3)

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues administrativement conformes.

- **3^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après 48 heures ;
- b) Fausse déclaration, document falsifié ou scanné ;
- d) absence de la caution de soumission.

Dossier Technique

- a) Entreprise ayant abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.

Dossier financier

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **11 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **05 critères** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;
- d) La référence de l'entreprise sur **02 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mbandjock, Maitre d'ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(SIGAMP) sise à la **Mairie de Mbandjock**

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute-Sanaga aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 04 48 et 674 92 32 05.

YAOUNDE le 8 Mai 2022

Le MAIRE

NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0012/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE CONSEIL STRATEGIQUE DU PORT AUTONOME DE KRIBI DANS LA DEFINITION DES MODELES DE GESTION DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) AU PORT DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
632440

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour le Conseil stratégique du Port Autonome de Kribi dans la définition des modèles de gestion des Voiries et Réseaux Divers (VRD) au port de Kribi.

2. Consistance des prestations

Le Consultant sera chargé d'assister le PAK dans la définition du modèle de gestion de ses réseaux, et notamment de :

Effectuer un diagnostic complet de la situation actuelle desdits réseaux sur les plans technique, organisationnel, commercial, institutionnel et financier ;

Analyser la faisabilité de chacune des options de gestion envisagées au regard des textes organiques du PAK et du cadre légal et réglementaire national régissant les activités concernées (distribution d'eau, d'énergie, de gaz, télécommunications etc.) ;

Effectuer une évaluation stratégique multicritère des différentes options afin de faciliter le choix du PAK;

Décliner de manière détaillée le(s) modèle(s) opérationnel(s), organisationnel(s) et institutionnel(s) découlant de l'option retenue pour chacun des réseaux ;

Elaborer le modèle économique et les projections financières y relatives (services offerts et tarification y associée, charges d'exploitation, investissements, états financiers prévisionnels etc.) ;

Proposer la planification opérationnelle du projet.

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence et le Détail Estimatif et Quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de : Deux Cent Millions Francs FCFA (200 000 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation s'adresse aux entreprises nationales et internationales ayant les expertises nécessaires détaillées dans les TDR.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET PAK exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire :

- Activité : 5211 « Management stratégique » ;
- Tâche 5211014 « Réalisation des études et des analyses prospectives et stratégiques » ;
- Ligne 632440 « Honoraires et conseils ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC. La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres au Département des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

En application des mesures de distanciation sociales arrêtées par le Gouvernement de la République du Cameroun et de l'organisation subséquente mise en place par la Direction Générale du PAK pour la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19,

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir par voie électronique et physique **au plus tard le 09/06/2022 à 14 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante contact@pak.cm. Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe dévolu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera remise concomitamment dans une clé USB et en 07 exemplaires physiques, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, par voie de courrier express pour être reçue au plus tard à la date d'ouverture des offres à l'adresse :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Département des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Elle portera la mention suivante:

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0012/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE CONSEIL STRATEGIQUE DU PORT AUTONOME DE KRIBI DANS LA DEFINITION DES MODELES DE GESTION DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) AU PORT DE KRIBI.A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de huit (08) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de : Quatre Millions Francs CFA (4 000 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 09 JUIN 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Offre administrative

Absence d'une pièce administrative ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Présence des informations de l'offre financière.

2) Dossier technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Présence des informations de l'offre financière ; Obtention d'un score technique inférieur à 70 points/100.

3) Dossier financier

Absence d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	20
02	Capacité de financement	5
03	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	20
04	Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	50
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	5
Note totale d'évaluation du dossier		100

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront

classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 04, E-mail : contactepak.cm. site web : www.pak.cm.

KRIBI le 5 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°009/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUES DU VILLAGE BONABA (AXE NKONGMALANG-BONABA) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2020/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL/ du 06 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;

Considérant CONVENTION DE COFINANCEMENT DES MICROPROJETS GUICHET EQUITE N° /2022/LT/PNDP/COMMUNE_YABASSI/DU

Vu le procès-verbal du 25 février 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBA Jean Mirabeau** comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-NKAM/2019 du 28 juin 2019 du Maire de la Commune de Yabassi constatant la composition de la **Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la commune de Yabassi**;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ;

Considérant Le dossier d'Appel d'Offres N° **008/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 POUR LA REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUES DU VILLAGE BONABA (AXE NKONGMALANG-BONABA) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.**

Vu le procès-verbal du 16 Février 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1^{er} L'Entreprises ci-après : **ETS BEN SAMOU ET FILS BP 5 792 DOUALA Tél : 652 87 53 89** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres sus-rappelé pour un montant de **9 386 020 frs (Neuf Millions trois cent quatre-vingt-six mille vingt)** Francs CFA pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE D'OKOLA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022
DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08 (HUIT) BOUTIQUES AU MARCHÉ
D'OKOLA (PLACE CENTRE COMMERCIAL) DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des travaux de construction de 08 (huit) boutiques au marché d'Okola dans le Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- La maçonnerie et l'élévation ;
- La charpente, la couverture et le plafonnage ;
- Menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Le revêtement ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant de francs CFA 20 000 000 (vingt millions cinq cents mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), exercice 2022, pour un montant de francs CFA 20 000 000 (vingt millions cinq cents mille) Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service de l'Assiette Fiscale, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Okola, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **1^{er} juin 2022 à 12 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08 (HUIT) BOUTIQUES AU MARCHÉ D'OKOLA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **400 000 (quatre cent mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

N.B. : Toutes les pièces exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité.

Par ailleurs, la date de délivrance desdites pièces doit être postérieure à celle du lancement de la consultation.

En outre, les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **1^{er} juin 2022 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sou –détail des prix unitaires ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :
 - Ø L'une des preuves d'acceptation des conditions du marché paraphé sur chaque page, daté, signé, cacheté avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - Ø Le rapport de visite de site paraphé sur chaque page daté, signé, cacheté avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Ø La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC.
- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Ø La soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
 - Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.

N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 26 critères sur 32.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des trente-deux (32) sous-critères et dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **six (06)** critères ;
 - b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **sept (07)** critères ;
 - c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
 - d. Méthodologie sur **six (06)** critères ;
 - e. Proposition technique, planning, visite des lieux **sur trois (03)** critères ;
 - f. Approvisionnement du chantier sur **deux (02)** critères ;
 - g. Planning du chantier sur **un (01)** critère ;
 - h. Présentation de l'offre sur **deux (02)** critères ;
 - i. Capacité financière **un (01)** critère ;
 - j. Preuve d'acceptation des conditions du marché sur **deux (02)** critères.
- L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000025/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDE TECHNIQUE (BET) CHARGE DE LA REALISATION DES ÉTUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) OUVRAGES DE RETENUES COLLINAIRES DANS LA RÉGION DU NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE EXERCICES : 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le recrutement d'un Bureau d'Etude Technique (bet) chargé de la réalisation des études en vue de la construction de cinq (05) ouvrages de retenue collinaires dans certaines localités de la Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objets du présent d'Appel d'Offres, comprennent :

- La revue des études hydrologiques, géotechniques, topographiques, pédologiques et socio-économiques sur les sites des localités de Darpata, Hamaladé, Tikelké, Babanguel 2, Muzeké, Dourbeye (Kapkana), Batao, Pologozom, Djek Djek, Dembo, Gashiar'an et autres sites favorables devant aboutir au choix de cinq (05) sites pour la suite des études.
- L'élaboration des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) et des Termes de Références pour les Etudes d'Impacts Environnementaux et Sociales (EIES) des cinq sites retenus ;
- L'élaboration du DAO pour la construction des ouvrages de retenues collinaires pour les cinq sites.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : (quatre-vingt Millions) 80.000.000 F CFA

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres vont s'exécuter en un lot unique dans certaines localités de la Région du Nord DARPATA, HAMALADE, TIKELKE, BABANGUEL 2, MUZEKE, DOURBEYE (KAPKANA), BATAO, POLOGOZOM, DJEK DJEK, DEMBO, GASHIAR'AN et autres sites favorables.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux entreprises nationales et ayant une parfaite expérience dans la réalisation des études pour la construction des ouvrages de retenues d'eau à des fins Agro-Sylvo-Pastorales, notamment : les retenues collinaires et les barrages.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres et toutes les taxes y afférentes sont financées par le Budget d'Investissement Publics du MINEE, exercice 2022 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de L'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marché Publics, 3eme étage de la Tour Immeuble Ministériel N° 1 porte N° T03 12, B.P. 70 Yaoundé, Tel (237) 222 22 83 13, dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de L'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3eme étage de la Tour Immeuble Ministériel N° 1 porte N° T03 12, B.P. 70 Yaoundé, Tel (237) 222 22 83 13, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) F CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies et (01) offre financière témoin scellée sera transmise à ARMP, marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé dûment signé ou recommandées avec accusé de réception au Ministère de l'Eau et l'Energie, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la tour de l'immeuble ministériel N°1, porte 3T02, BP 70 Yaoundé, Tél: 222 22 61 83, au plus tard le 08 Juin 2022 à 14 heures précises. Les plis fermés contenant les offres devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°000025/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 04 Mai 2022

POUR le recrutement d'un bureau d'étude technique (bet) charge de la REalisation dES études EN vue de la CONSTRUCTION de CINQ (05) OUVRAGES DE RETENUES COLLINAIRES dans la région du nord

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, dont la liste figure dans la pièce N°10 du présent DAO et d'un montant égal à 1 600 000 (un Million six cent mille) de FCFA. L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Chaque caution restera valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire. La caution d'une entreprise étrangère ne peut être prise en compte que si elle a un correspondant National qui se porte garant en cas d'appel.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission (garantie bancaire de soumission) d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de la remise des offres, établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, et dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité, donc datée de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 08 Juin 2022 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans la salle de réunion du bâtiment annexe N°2 du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise sise à Mvog-Ada.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80/100 des points.

14. Critères d'évaluation

14-1 : Critères éliminatoires :

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Absence de la caution de soumission ;
- 4) Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- 5) Note technique inférieure à 80/100 ;
- 6) Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs au cours des 03 dernières années.
- 7) Omission d'un prix unitaire quantifié

14-2 : Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- 1) Présentation de l'Offre : 05 points
- 2) Références du Bureau d'Etudes Techniques : 20 points
- 3) Qualifications et expérience du Personnel : 50 points
- 4) Moyens Matériels et Logistiques : 10 points
- 5) Planning et Méthodologie : 10 points.
- 6) capacité financière d'au moins 16 000 000 FCFA : 05 points

TOTAL _____ 100 POINTS

14-3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$$SF = FM \times 100 / F$$

SF= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

FM= Montant évalué de l'offre la moins-disant ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la meilleure note technico-financière jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute informations complémentaires relatives au présent Dossier d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser soit à la DAG/Service de Passation des Marchés du MINEE Tél : 222 22 61 83 ou à la Direction de la Mobilisation de Ressources en Eau.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

673 20 57 25 /699 37 074

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**DECISION N° 195/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 05 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;

Vu La loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu La circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et les autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu la proposition d'attribution n° 024 du 12 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres N°05/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JANVIER 2022 pour les travaux de construction d'un bloc Pédagogique de quatre (04) salles de classe et de deux salles spécialisées + bureaux + toilettes + tables-bancs au Lycée de NYOM, Région du CENTRE, Département du MFOUNDI, Arrondissement de YAOUNDE I (Phase I), de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Mois)
05	Travaux de construction d'un bloc Pédagogique de quatre (04) salles de classe et de deux salles spécialisées + bureaux + toilettes + tables-bancs au Lycée de NYOM, Région du CENTRE, Département du MFOUNDI, Arrondissement de YAOUNDE I (Phase I).	Société ADS SARL	56 25 105 015617133 23314	73 933 342	04

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE YABASSI

DECISION N°009/D/DN/CY/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION DE NDOGBELE- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRE DE YABASSI FINANCEMENT BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yabassi, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2020/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000271/A/MINDDEVEL/ du 06 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;

Considérant CONVENTION DE COFINANCEMENT DES MICROPROJETS GUICHET EQUITE N° /2022/LT/PNDP/COMMUNE_YABASSI/DU

Vu le procès-verbal du 25 février 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBA Jean Mirabeau** comme Maire de la Commune de Yabassi;

Vu la décision N°01/D/CY/D-NKAM/2019 du 28 juin 2019 du Maire de la Commune de Yabassi constatant la composition de la **Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la commune de Yabassi**;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ;

Considérant Le dossier d'Appel d'Offres N° **007/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 22 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION DE NDOGBELE- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.**

Vu le procès-verbal du 16 Février 2022 signé du Président de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Yabassi portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1^{er} L'Entreprises ci-après : **ETS BEN SAMOU ET FILS BP 5 792 DOUALA Tél : 652 87 53 89** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres sus-rappelé pour un montant de **9 136 327 frs (Neuf Millions cent trente mille trois cent vingt Sept) Francs CFA** pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2: Le Représentant de l'entreprise adjudicataire est prié de se présenter à la Mairie de Yabassi dès publication de la présente Décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YABASSI le 14 Avril 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00000001/AOIO/MINFI/CTR/CSPM/2022 DU 04 MAI
2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE
DIAGNOSTIQUE DE LA CAMEROON WATER UTILITIES (CAMWATER) EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
931100002799

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres International Ouvert vise le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude diagnostique de CAMEROON WATER UTILITIES (CAMWATER).

2. Consistance des prestations

Sur la base d'une évaluation de la situation socio-économique et financière de CAMWATER dans toutes ses dimensions, il s'agira notamment de :

1. faire un état des lieux actuel de CAMWATER dans son secteur d'activités, assorti d'un point spécifique sur la sortie du contrat d'affermage/gestion du contentieux avec la CDE; institutionnel, technique organisationnel, opérationnel, financier, commercial, etc... ;
2. identifier ses forces et ses faiblesses et analyser sa viabilité future au regard de ses atouts et des menaces auxquels elle fait face ;
3. analyser sa viabilité financière suite aux nouvelles missions qui lui ont été confiées, au regard de ses atouts et des menaces auxquels elle fait face ;
4. identifier les conditions nécessaires à l'équilibre des comptes et à la rentabilité de la CAMWATER ;
5. proposer un schéma de développement accompagné des scénarii de réhabilitation le cas échéant ;
6. proposer une matrice d'actions chiffrées sur la base des scénarii.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA 350 000 000 (trois cent cinquante millions).

4. Allotissement

Lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les cabinets ou groupements de Cabinet ayant une expertise avérée dans le secteur.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'Etat du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 931100002799.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5^{ème} étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5^{ème} étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50, dès publication du présent avis, contre présentation de la preuve du versement d'une somme non remboursable de 150.000 FCFA (cent cinquante mille), au Trésor Public

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5^{ème} étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50 au plus tard le **23 JUIN 2022 à 13 heures**, heure locale portant la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00000001/AOIO/MINFI/CTR/CSPM/2022DU 04 MAI 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DE LA CAMEROON WATER UTILITIES (CAMWATER) EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires. Ce délai ne prend pas en compte le temps imparti à l'Administration pour l'examen des divers rapports.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de FCFA 7 000 000 (sept millions) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont le nom figure sur la liste de la pièce 10 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement de soumission émis par un établissement financier international est acceptable, sous réserve que cet organisme désigne formellement un correspondant local agréé par le Ministre chargé des Finances et qui se porte garant.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou toutes autres autorités habilitées, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant satisfait tous les critères éliminatoires.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **23 JUIN 2022 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic (CTR), sise au 5^{ème} étage de l'immeuble Ex-CNR porte 502.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture

des plis ;

- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70 points ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- Absence d'un prix dans l'offre financière.

2. Critères essentiels

Présentation de l'offre	5 points
Références du cabinet	10 points
Plan de travail et méthodologie	35 points
Personnels Clefs	50 points
Total	100 points

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70 points sur 100.

3. Méthode de sélection du consultant.

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant), conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

L'attribution du marché se fera au candidat ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5ème étage, porte 515, Tel 222 22 38 16, Fax : 222 22 38 50.

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivant : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

CAMEROON DEVELOPMENT CORPORATION

TENDER NOTICE URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 004/CDC/TSD/ITB/22 FOR CONSTRUCTION OF TWO TURKISH TOILETS, TWO PIT LATRINES AND TWO BATHROOMS IN CDC IDENAU PALMS ESTATE OF 27/04/2022 TEL.: 23333 22 51, FAX: 23333 26 80 FINANCED BY THE CDC 2022

FINANCING
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The General Manager of the Cameroon Development Corporation launches an Urgent Open National Invitation to Tender No. 004/CDC/TSD/ITB/22 for the Construction of two Turkish Toilets, two Pit Latrines and two Bathrooms in CDC IDENAU palms Estate.

2. Nature of services

The works comprises of the following Lots:		
Lot One: CONSTRUCTION OF TWO (2) CENTRAL CAMP.		
LOT TWO: CONSTRUCTION OF ONE BATHROOM AT RECHFLUS CAMP	TURKISH TOILETS (1) PIT LATRINE	AT BIBUNDE AND ONE

LOT THREE: CONSTRUE. I ION OF ONE (1) PIT LATRINE AND ONE BATHROOM AT SCIPPIO CAMP

3. Estimated cost

1. 3. The estimated budget for the works is as follows;

LOT	ESTIMATED BUDGET (FCFA) TTC
1	15, 469,110
2	11, 381,545
3	11, 381,545
TOTAL	38,232,200

4. allotment

LOT	ESTIMATED BUDGET (FCFA) TTC
1	15, 469,110

2	11, 381,545
3	11, 381,545
TOTAL	38,232,200

5. Participation and origin

This National Invitation to Tender is open to Enterprises that have proven their ability in the execution of such works

6. Financing

The works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the CDC 2022 Budget.

7. Consultation of tender file

Interested Bidders can consult the tender file at the CDC Head Office (Room 208), during working hours (7.30 a.m to 4 p.m) Mondays to Fridays as from **27/4/22**

8. Acquisition of tender file

Bidders can collect complete tender documents from the CDC Head Office (**Room 208**) during working hours (7.30 am to 4pm) Mondays to Fridays as from **27/4/22** upon the payment of a non-refundable sum of **56,000 fda** for the Tender to ARMP **Special Account No 9756866000-1-28 with BICEC**

9. Submission of bids

Complete offers written in either English or French and in **Seven (7) copies** (One **Original** and **Six Copies**) sealed in an envelope shall be deposited at the General Manager's Office on or before the **17/5/22** at **1.00** p.m local time.

The sealed envelope should carry the inscription:

10. Delivery deadline

The maximum period provided for the execution of the works is fixed at **8 Weeks**.

11. Bid bond

Bidders shall provide Bid Bonds as follows:-

LOT	BID BOND AMOUNT
1	309,380
2	227,630
3	227,630

issued by a Financial Institution authorised to issue Bid Bonds for Public Contracts as per the list in Doc. 11. The Bid Bonds shall have a validity period of **120 days** from the date the bids are opened. Bids that do not conform with this invitation to tender shall be rejected.

12. Admissibility of bids

Complete offers written in either English or French and in **Seven (7) copies** (One **Original** and **Six Copies**) sealed in an envelope shall be deposited at the General Manager's Office on or before the **17/5/22 at 1.00 p.m** local time.

The sealed envelope should carry the inscription:

**URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No.
004/CDC/TSD/ITB/22 FOR CONSTRUCTION OF TWO TURKISH
TOILETS, TWO PIT LATRINES AND TWO BATHROOMS
IN CDC IDENAU PALMS ESTATE OF 27/4/22**

"To be opened only during the bid-opening session"

13. Opening of bids

The Bid Opening session shall take place at the CDC Internal Tenders Board Office opposite CDC Head Office Bota-Limbe on the **17/5/22 at 2.00 pm** local time in the presence of the Bidders or their duly mandated representatives. **Only one Representative** per bidder is allowed to attend the bid opening session.

14. Evaluation criteria

Bids shall be rejected when:

- There is an absence of an Administrative document after 48hours of bid opening.
- There is an incomplete Technical offer/ Financial Offers
- They do not score 4 out of 6 of the main qualification criteria which must include A, B and C.
- They have falsified documents or false declarations - They do not conform to the technical specifications
- Absence of Bid bond

13. MAIN QUALIFICATION CRITERIA:

The criteria relating to the qualification of a bidder are as follows:

SEQ	DESCRIPTION	CRITERIA	
		YES	NO
A	REFERENCES		
B	SITE VISIT REPORT		
C	WORK PLANNING/METHODOLOGY		
D	PERSONNEL REQUIRED		
E	EQUIPMENT AND TOOLS		
F	FINANCING		

NOTA BENE — The non-respect of 4 out of 6 of the above criteria which must include A, B and F shall result to the

elimination of the offer

15. Award

Bidders are allowed to Tender for all the lots but can win

16. Validity of bids

Bidders shall remain committed to their offers for a period of **NIN (90) Days** from the date of bid opening

17. Complementary information

For further complementary information, Bidders should contact the Director, Technical Services, CDC-Tiko. Tel: 23335 1252, +237 677 48 66

46 Fax No. 233 35 1251 or through [email: alahekutevalentine@cdc?cameroon.com](mailto:alahekutevalentine@cdc?cameroon.com)

LIMBE le 27 Avril 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FRANKLIN NJIE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !